N° 16-508-X au catalogue
ISBN 978-0-660-08281-3

Feuillets d'information de l'environnement

Traitement de l'eau potable par les ménages canadiens, 2015

Division de la statistique de l'environnement,
de l'énergie et des transports

Date de diffusion : le 1 mai 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0[s]	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
[p]	provisoire
[r]	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
[E]	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Traitement de l'eau potable par les ménages canadiens, 2015

par Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Le traitement de l'eau potable est une pratique répandue dans les ménages canadiens. En 2015, près de 51 % des ménages ont eu recours à au moins une méthode de traitement de l'eau potable sans considérer si leur source d'eau était municipale ou non. Une légère baisse a été décelée en comparaison avec l'année 2013 durant laquelle 53 % des ménages avaient traité leur eau.

Les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador (65 %) étaient les plus susceptibles de traiter leur eau potable avant de la consommer, tandis que ceux du Québec (39 %) étaient les moins nombreux à le faire.

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR) qui représentent les grandes régions urbaines, ce sont les villes de Winnipeg (73 %), de Barrie (68 %) et de Calgary (65 %) où les ménages étaient les plus susceptibles de traiter leur eau. Au contraire, dans les RMR de Windsor (42 %), de Québec (35 %) et de Sherbrooke (25 %), les mêmes pratiques étaient moins répandues (Graphique 1).

Raisons et manière de traiter

Plusieurs raisons peuvent motiver un ménage à traiter leur eau potable. Lorsque questionnés à ce sujet, 45 % des ménages traitant leur eau ont mentionné le faire pour des raisons esthétiques (goût, apparence, odeur), 37 % pour éliminer des produits chimiques (ex. chlore) et 30 % pour éliminer la présence potentielle de bactéries. L'eau dure (19 %) et la présence de métaux (26 %) étaient d'autres explications moins fréquemment décrites.

Parmi les différentes manières de traiter l'eau, l'utilisation de pichets avec filtre est la plus commune. Ceux-ci sont employés par 25 % des ménages canadiens. Viennent ensuite les filtres à robinets avec 18 %, l'ébullition de l'eau pour la rendre potable (12 %) et les systèmes de filtration installés directement sur la tuyauterie principale (9 %).

Source : Dreamtimes

Caractéristiques des ménages

Plus précisément, certaines caractéristiques spécifiques de la population canadienne viennent influencer la susceptibilité à traiter l'eau potable. Ainsi, avoir une source d'eau privée plutôt qu'un accès à un système municipal a un impact indéniable sur l'utilisation de certaines pratiques de traitement de l'eau. Six pour cent des ménages branchés à un système municipal avaient recours aux filtres installés sur la tuyauterie principale, alors que 37 % de ceux n'ayant pas accès à ces services municipaux utilisaient de tels dispositifs. Cette variation pourrait s'expliquer par l'incertitude face à la qualité d'une eau n'ayant pas préalablement été traité comme dans un système municipal.

Les ménages étant propriétaires de leur logement avaient beaucoup plus de probabilités (55 %) de traiter leur eau que les non-propriétaires (38 %). Cela est avant tout associé à une utilisation plus fréquente des filtres à robinet (22 % versus 7 % pour les non-propriétaires) et des filtres placés sur les conduites d'eau principales (11 % chez les propriétaires versus 3 % chez les non-propriétaires).

Les ménages incluant des enfants ont également la propension à traiter leur eau. Quarante-huit pour cent des ménages composés uniquement d'adultes traitaient leur eau alors que 56 % des ménages ayant des enfants faisaient de même. Ce facteur semble particulièrement significatif en ce qui a trait à l'utilisation de filtres pour robinets. Vingt-quatre pour cent des ménages avec enfants utilisaient ce type de filtres alors que 16 % des ménages composés seulement d'adultes avaient recours à cette méthode.

Les ménages ayant un revenu total annuel plus élevé à leur disposition avaient tendance à traiter leur eau différemment que ceux ayant un revenu plus faible. C'est 43 % des ménages ayant un revenu de moins de 60 000 $ par année qui traitaient leur eau alors que ceux ayant entre 60 000 $ et 100 000 $ et ceux recevant plus de 100 000 $ par année traitaient leur eau respectivement dans 50 % et 58 % des cas. Le type de traitement variant le plus en fonction du revenu est l'utilisation de filtres pour les robinets qui passe de 10 % à 27 % entre la tranche des ménages au revenu le plus faible et le plus élevé.

L'âge d'un logement est un facteur à considérer parmi ceux qui influencent la propension à traiter l'eau potable. Deux groupes aux tendances significativement différentes ont été identifiés : les ménages ayant des maisons datant d'avant 1995 et ceux ayant des maisons plus récentes. Alors que 47 % des ménages ayant des maisons plus vieilles ont recours à des méthodes de traitement de l'eau, c'est 62 % de ceux habitant des logements plus récents qui en font de même. La différence est surtout marquée par l'utilisation des filtres pour robinets dans les maisons plus récentes (29 %) comparé à leur utilisation dans les logements construits avant 1995 (15 %).

Avis d'ébullition de l'eau

Finalement, le fait qu'un ménage ait reçu un avis d'ébullition de l'eau durant les 12 derniers mois influence substantiellement sa tendance à traiter l'eau, particulièrement à la faire bouillir. En tout, environ 10 % des ménages canadiens affirment avoir reçu un avis d'ébullition de l'eau en 2015. Parmi ceux qui ont reçu un tel avis, 60 % ont fait bouillir leur eau. D'autres pratiques ont également été employées lors de tels avis. Par exemple, 65 % des ménages consomment de l'eau en bouteille lors d'avis d'ébullition de l'eau et 12 % d'entre eux réagissent en filtrant leur eau.

Graphique 1
Ménages ayant traité leur eau avant de la consommer, 2015

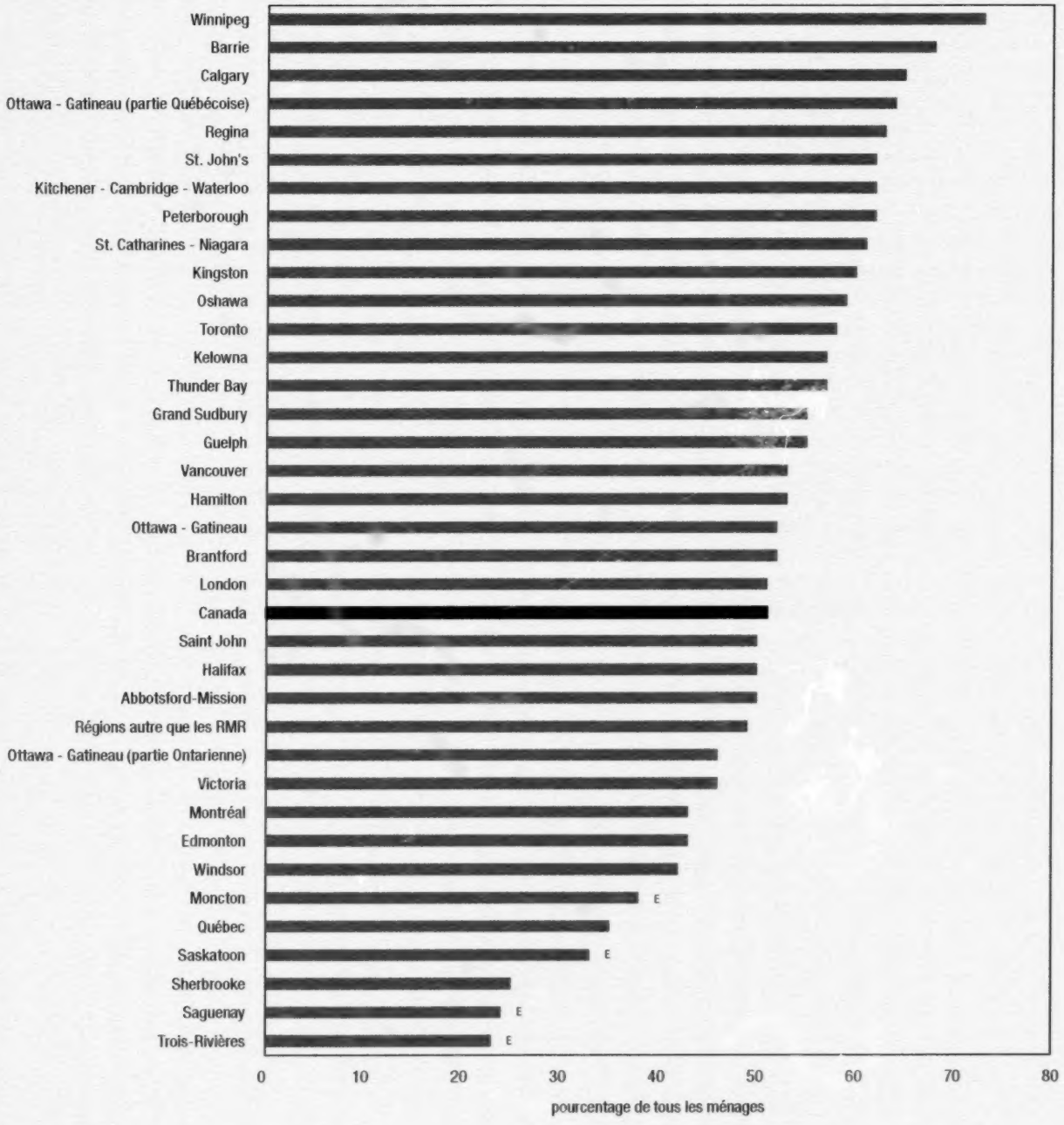

E à utiliser avec prudence
Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 153-0123.

À propos de l'Enquête sur les ménages et l'environnement

L'Enquête sur les ménages et l'environnement vise à obtenir auprès des ménages canadiens des renseignements à propos de leurs activités et de leurs comportements à l'égard de l'environnement. L'enquête porte sur un vaste éventail de sujets, comme la consommation et la conservation d'eau et d'énergie, les produits dangereux utilisés à la maison, ainsi que les interactions du ménage avec la nature. Les gouvernements s'appuient sur les données de l'enquête pour orienter les politiques et les programmes, les chercheurs s'en servent pour en savoir davantage sur les Canadiens, tandis que les particuliers les utilisent pour voir comment ils se comparent au reste du pays. La population cible de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2015 se composait des ménages au Canada, sauf les ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages situés dans des réserves et autres peuplements autochtones des provinces et les ménages composés entièrement de membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées étaient également exclus.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3881

Données offertes dans CANSIM tableau 153-0123

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).